



**ARRETE MUNICIPAL**  
**Délégation de fonctions et de signature**  
**à Monsieur Julien HUËT,**  
**5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

Le maire de Lentilly,  
Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux,  
Vu l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Maire, sauf disposition contraire dans la délibération, à subdéléguer sa signature dans les matières déléguées par le Conseil municipal,  
Vu la délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2026 portant délégation de compétences au Maire,  
Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 constatant l'élection de monsieur Julien HUËT en qualité d'Adjoint au Maire  
Considérant que monsieur Julien HUËT exerce les fonctions de 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la commune de Lentilly et dans le souci d'une bonne administration locale, il est nécessaire de lui déléguer une partie de mes fonctions et de lui donner délégation de signature permanente dans les domaines ci-dessous détaillés.

**ARRETE**

**Article 1 : Attributions accordées au titre de la délégation de fonctions.**

**Dans le domaine du pilotage de la vie sportive communale**

- ✓ Élaborer une stratégie sportive en cohérence avec les orientations municipales
- ✓ Favoriser l'accès au sport pour tous
- ✓ Assurer le suivi et l'évaluation des actions sportives
- ✓ Superviser l'organisation des événements sportifs communaux
- ✓ Valoriser les initiatives locales et les performances sportives
- ✓ Définir une stratégie de communication dédiée aux associations sportives
- ✓ Promouvoir les événements, les clubs et les équipements
- ✓ Mettre en valeur les réussites sportives locales (athlètes, équipes, projets)

**Domaine de la Vie Sportive.**

- ✓ Les relations avec les associations sportives :
  - Signature des conventions de mise à disposition des salles,
  - La négociation et signature des conventions avec les prestataires,
  - La gestion des relations avec les associations sportives et les différents partenaires de ce domaine

### Dans le domaine sportif :

- ✓ L'élaboration et suivi des projets relatifs aux équipements sportifs,
- ✓ Le suivi et la coordination des équipements sportifs communaux, en relation avec le délégué à l'entretien des bâtiments communaux.
- ✓ Travailler avec l'Adjoint aux finances sur les subventions aux associations faisant partie de sa délégation
- ✓ Travailler avec en liaison avec l'adjoint aux finances à l'élaboration du budget

En outre, en cas d'empêchement du Maire, monsieur Julien HUËT représentera la commune de Lentilly dans les instances ou organismes opérants dans le domaine de la délégation de fonctions.

### Article 2 : Délégation de signature

Monsieur Julien HUËT reçoit également délégation de signature de monsieur le Maire dans ses domaines de compétences.

Dans le cadre de sa délégation, monsieur Julien HUËT est autorisé à signer les bons de commande, devis ou tout autre document budgétaire dans la limite du budget alloué annuellement à ses délégations.

### Article 3 : Mise en œuvre de la délégation.

Les délégations consenties prennent effet à compter de leur notification à monsieur Julien HUËT.

Les délégations faisant l'objet du présent arrêté s'exerceront sous la surveillance et la responsabilité du Maire et sous la réserve de son pouvoir réglementaire.

### Article 4 : Modalités d'application.

Tous documents signés par monsieur Julien HUËT dans les domaines de délégations de fonctions et de signature accordés porteront la mention :

« L'Adjoint au Maire délégué, Julien HUËT »

Le directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- ✓ Transmis à monsieur le Préfet de l'arrondissement de Lyon
- ✓ Transmis à Monsieur le Trésorier de la commune de Lentilly
- ✓ Affiché et publié au recueil des actes administratifs de la commune
- ✓ Notifié à l'intéressé

Fait à Lentilly, le

04/05/26

Le Maire,  
**Eric POLNY**

Notifié à l'intéressé

Le 04/05/26

